



Le Perray Infos

Porte de la forêt

en-Yvelines

ANNUEL

www.leperray.fr



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à ...

- MORGADO GONÇALVES Emma Elisa Laure le 8 janvier
- SENAILLE Leandro le 13 janvier
- FONTANO Bahia le 20 janvier
- DA COSTA Claire, Idaline, Linda le 11 février
- PONTHER Arya le 6 mars
- BOUTIN Leïa, Hélène, Nicole, Simone le 15 mars
- LAPLACE GUERSON Malone, Jérémy, Pascal, Fabrice le 18 mars
- GLEIZE Hadrien, Philippe, Pierre le 22 mars
- ALLART Dan, Denis, Daniel le 1^{er} avril
- LATOCHA Olivia, Brigitte, Marie-Christine le 3 avril
- LOUIS Sanjay le 5 avril
- CHIOMENTO Elise, Sylvie, Marianne le 9 avril
- SEMANAS PINHEIRO Salvador, André le 10 avril
- BRAULT Lise, Marie le 10 avril
- GIRARD Charlotte, Cindy, Julie le 23 avril
- DENOYELLE MATEUS Alycia le 24 avril
- MIKES Axel, Yifeng, Nathan le 4 mai
- URBANO CARNEIRO Fabio le 8 mai
- KOCER Mila Aliana, Leya le 16 mai
- LECUYER MOREUX Oren, Jacques Marc le 20 mai
- FLATOT Tim, Pascal, Fabrice le 21 mai
- RODRIGUES Diego, Gabriel le 22 mai
- LEPAGE Léa, Emma, Laure le 24 mai
- DUGAST Soline, Amélie le 30 mai
- FRANCO Thiago, Philippe, Enzo le 30 mai
- BELO Eden le 5 juin
- FLAMENT PASQUIER Eden, Ambre, Jade le 12 juin
- LE JOUAN Angèle, Flora le 15 juin
- DA SILVA CERQUEIRA Faustine, Alicia le 17 juin
- DROUET Hugo, Jules, Louis le 20 juin
- PHIAKEO Ethan, Nokham, Pascal le 23 juin
- CRISAN Noah, Gabriel le 27 juin
- MABIALA BOUNGOU Feryel le 30 juin
- BOZOR Naomie, George, Catherine le 30 juin

- FERNANDEZ BOITARD Léo le 3 juillet
- LAVIOLETTE Lucas, Edgar le 3 juillet
- ZOSIM Gabriel, George le 4 juillet
- ZACCARIA Laura, Isabelle le Chloé le 6 juillet
- BEYEK Manel le 12 juillet
- DANDO BALDELLI Ruben, Emile, Jacques le 17 juillet
- EL BOUR Edriss, Annass le 20 juillet
- DESCHARLES Giulia Vitoria le 2 août
- MATIAS GOUVEIA Fabio le 9 août
- SALÉ Moïra Véronique Chantal le 2 septembre
- BENARD Ana Line Rose le 8 septembre
- HERMANN Élise le 2 octobre
- BLONDIAUX LECOMTE Paul, Priam, Denys, Marie le 8 octobre
- IGUINIZ Chloé, Louise le 29 octobre
- FROUGIER Bérénice, Claire, Ludivine le 1^{er} novembre
- BOUCHETIERE Sacha, Aleksandr le 6 novembre
- MAUTHÉ Louise, Romane, Sara le 15 novembre
- GARGAN Tilio le 22 novembre
- BAJAUD Alexandre, Paul, René et SCHOUZ Céline le 13 juillet
- PANELLE Jean-Michel, Elisabeth, Robert et MAURICE Virginie le 13 juillet
- NIANG Mamadou et SIVASUBRAMANIAN Kaviya le 8 août
- DUVAUCHEL Jérémie, Michaël, Daniel et JOUSSEAUME Sarah, Marguerite, Alice le 24 août
- BRETON Mickaël, Cyril et THORIN Lucile le 31 août
- GIULIANI Sébastien, Stéphan Sylvain et LEBLANC Elise, Dominique, Lyse le 31 août
- PAUCHET Jack Stéphane et CARMEL Claudine Marie-Pascale le 31 août
- POT Christophe Claude Maurice et DIQUE Marie Chantal Delphine le 7 septembre
- DANDO Benjamin, François, Etienne et BALDELLI Emilie, Marie le 18 septembre
- OUVREARD Nathalie Alizée et DJEMAD Djim Chérif Bruno le 21 septembre
- LEDOUX Romain Léon Robert et MOUCHAGUE Maryline Sophie Gaëlle le 28 septembre
- HARRIAU Philippe, Jacques, Raymond et GOULARD Christine, Jeannine, Michèle le 5 octobre
- GLEIZE Jean-Louis, Alain, Georges et BLU Morgan le 12 octobre
- BEN KHEDER Isam, Basam et LAROUSSI Chaima le 16 octobre
- LAURENT Alexandre et RAZAFINDRAZAKA Caroline, Mano le 26 octobre
- THIERRY Serge, Claude, Bernard et PASQUIER Laurence, Pierrette, Maria le 16 novembre
- ROULLAND Lucie, Marie et HERVÉ Corentin, Jean, Robert le 23 novembre

- BOUTIN Maxime et REZOAGLI Florence le 27 avril
- BERTHE Sekou et CAMPET Stéphanie le 8 juin
- DUGAST Matthieu et LAFOND Charlène le 8 juin
- VITASEK Xavier et SARAIVA SOARES Shirley le 6 août
- PERRET Miléna et DEMEYER Sophie le 27 septembre
- DOURDOINE Amaël MARTY Laëtitia le 30 septembre
- CARCAILLÉ Thomas et DA SILVA Natalia le 13 novembre
- HERVÉ Maryline et GACHET Franck le 19 décembre

Ils nous ont quittés

- COLOMBANI Luc, Jean le 3 janvier
- ROGER Raymond, Eugène le 19 janvier
- LESAGE ép. BAILLY Yolande, Suzanne, Marie le 21 janvier
- ARCHAMBAULT André le 23 janvier
- BRICON ép. KERYFEN Emmanuelle, Paule, Simone le 25 janvier
- PAPINI ép. BALBON Catherine Marie-Madeleine le 20 février
- LAGRANGE Robert Auguste le 4 mars
- CHARLÈS Jean le 8 mars
- BERTHOMÉ Claude Bernard le 14 mars
- LAGNEAUD Daniel le 15 mars
- MUSARD veuve LÉ VAN Marguerite le 16 mars
- PRUDHOMMEUX Maryse, Suzanne, Joséphe veuve STEVENIN le 1^{er} avril
- KRAWCZYK Daniel le 11 avril
- BENOIT Georges, Bernard le 13 avril
- WOJCIK Bronislaw le 2 mai
- MALTAT Daniel, Jean-Jacques le 3 mai
- WECKERING Annick, Marie-Françoise, Arlette ép. CHAUVIN le 3 mai
- HAMERY Robert, Pierre, Gervais le 6 mai
- FURET Emile, Lucien le 10 mai
- GODIN Nicolas, Laurent, Armand le 10 mai
- GINGUENÉ Robert, Claude le 25 mai
- PAQUET Edwin le 3 juin
- PLOT Odette Georgette Yvonne épouse THIBAUT le 9 juin
- AUGER Marc André Marcel le 18 juin

Oui!

Mariage

- MOTA Jean-Claude et ANGIBOUST Flore, Claudine, Pascale, Fabienne le 10 janvier
- ALIANE Nour, Eddine et REZINE Malika le 23 février
- BEYEK Eric et AGREBI Amira le 23 février NAËRON Marcel, Louis, Robert et MOUGENOT-LECORNUÉ Nadège le 6 avril
- GLAUNEZ Thibault, Alain, François et NERVOSI Sophie, Catherine, Emilienne le 20 avril
- MAGNIENT Victor, Jean et FREUDENREICH Léonore, Juliette le 11 mai
- ALIANE Nour, Eddine et REZINE Malika le 8 juin
- CERULO Salvatore, Angelo MAITRO et Karine, Mariannick, Geneviève le 15 juin
- SAJUS David, Henri, Jacob HANOCQ et Corinne, Sylvie le 6 juillet
- ROSSIGNOL Sylvie, Yvette, Jacqueline CARON DE FROMENTEL et Hervé, Louis, Jacques le 6 juillet

PACS

- ROSAY Thomas et VARRY Laura le 12 janvier
- MONTÉGU Nicolas et MATIC Laura le 2 février
- NOWACZYK Thomas et LAURENT Florence le 15 février
- TONDU-PACCAGNINI Cédric et BOISSEAU Alexandra le 28 mars
- RODRIGUE Benjamin et BOULANGER Lucie le 6 avril



- GAIENIER Ginette Léa Alice veuve CHRÉTIEN le 23 juin
- BEAUGEOIS Pascal René Gérard le 24 juin
- DOBCHIES Agnès ép. BIZEAU le 30 juin
- HERNANDEZ Paule veuve MALÉ le 13 juillet
- CARDOSO Antoinette Joséphine veuve LE MERCIER le 16 juillet
- MOUTIERS Christiane veuve MASSÉ le 18 juillet
- HARDOUIN Jean Albert le 3 août
- LE ROUILLÉ Jean Louis Yves, Marie le 19 août
- ROYER ép. PÉRINOT Andrée Jacqueline le 25 août
- CANIS ép. DURAND Odette Marie Jeanne le 4 septembre
- QUALIZZA vv BERTHOMÉ Bernadette Sophia le 5 septembre
- VIGUIER ép. LAPEYRE Béatrice, Irène le 14 septembre
- LEFEVRE Jean-Louis Henri Ernest, Elie le 18 septembre
- MIGNOT Pierre Adrien Roger, Maurice le 18 septembre
- TISSIER Christian Roger le 20 septembre
- HAMELIN vv MASSON Germaine, Lucienne le 10 octobre
- MILAVEAU vv MAROL Hélène le 10 octobre
- FERREIRA ROSA Amadeu le 2 novembre
- TOURNESAC Claude, Jean, Louis le 5 novembre
- DIGARD Philippe, Henri, André le 4 décembre
- GODON Charles le 7 décembre
- LAURO Jean-Louis, Lucien le 7 décembre
- CHEMOUNI Salomon, Sion, Claude le 19 décembre
- CROSNIER Joseph le 25 décembre

- > Page 4 INTRODUCTION
- > Page 5 AMÉNAGEMENT
- > Page 6 ENVIRONNEMENT
- > Page 8 MOBILITÉ
- > Page 10 TRAVAUX
- > Page 12 BUDGET
- > Page 13 COMMUNICATION
- > Page 14 ÉVÉNEMENTIEL
- > Page 15 PARTICIPATION CITOYENNE
- > Page 16 33, RUE DE CHARTRES
- > Page 18 SOCIAL
- > Page 19 JEUNESSE
- > Page 21 SCOLAIRE
- > Page 22 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- > Page 24 CONCLUSION
- > Page 25 HISTOIRE & MÉMOIRE
- > Page 27 TRIBUNES LIBRES

MÉDAILLES 2018

● Médailles du travail Grand Or

Didier COTTINEAU
Sylvie GRANATA
Jean-Michel KOTFILA

● Médailles agricoles

Laurence DELSART - Vermeil
Isabelle HATAT - Argent
Isabelle HATAT - Vermeil
Isabelle HATAT - Or

- Argent : 20 années d'activité
- Vermeil : 30 années d'activité
- Or : 35 années d'activité
- Grand Or : 40 années d'activité

● Médailles du travail Or

Géraud ANGER
Nathalie BOISSARD
Sylvie BOUCHER
Lina CARUSO
Luc-Marie CESBRON
Marie-France COTTINEAU
Florence DA ROCHA
Agostinho GONCALVES
Laurence JOMEAU
Ghislaine MAZURIER
Thierry THOMAS
Patrick TOURNIER

● Médailles du travail Vermeil

Géraud ANGER
Luc-Marie CESBRON
Marie-France COTTINEAU
Valérie DENIS
Sandrine DUBUISSON
Agostinho GONCALVES
Stéphane GUILLET
Christian LEVOYE
Corinne POTTIER
Catherine YAMAJAKO

● Médailles du travail Argent

Géraud ANGER
Fabienne ASSENZA
Saïd BAHRIA
Hervé BÉNARD
Amélie de CACQUERAY
Valérie DENIS
Karine DESCHATRETTE
Moulai EL ALAOUI CHRIFI
Agostinho GONCALVES
Sandrine GUILBOT
Laurent MOINARD
Corinne POTTIER
Caroline POUNDALL
Catherine YAMAJAKO

Le Perray Infos

Directrice de la publication : **Paulette DESCHAMPS**
Comité de rédaction : **Paulette DESCHAMPS, Véronique NITSCH, Philippe BRIET, Patricia LE DUC, Isabelle HATAT, Jean-Claude VIN, Amélie FILLAUDEAU, Caroline BERTHE.**
Impression, conception, réalisation : **Café Noir.** Distribution : **Créatif Diffusion**
Crédit photos : service Communication, associations perrotines, Café Noir.
Service Communication : 01 30 46 31 15 E-mail : service.communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail : publications@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au 01 30 46 31 24 ou publications@leperray.fr

Nous vous rappelons que « Le Perray Infos » se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie ainsi qu'à celui de la médiathèque et en téléchargement dès le 1^{er} du mois de sortie sur www.leperray.fr



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Lundi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Mardi de 8h30 à 11h45
- Mercredi de 8h30 à 11h45
- Jeudi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 19h
- Vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 11h30

Permanence du Maire

- Vendredi : 10h-11h30

La Mairie vous renseigne...

- 01 30 46 31 24

... et vous donne rendez-vous sur www.leperray.fr
Facebook : [VilleduPerrayenYvelines](https://www.facebook.com/VilleduPerrayenYvelines)

INTRODUCTION

Discours de la cérémonie des Vœux du Maire

Samedi 18 janvier 2020 à 20h30



Mesdames, Messieurs, Chers Amis, Janvier est le traditionnel mois des vœux de bonne et heureuse année. Fidèle à cette coutume, toute l'équipe municipale vous souhaite une année 2020 pleine de joie et de bonheur. Un grand merci pour votre présence aussi nombreuse. En cette soirée du 18 janvier, je suis ravie de vous recevoir dans notre belle salle des fêtes décorée avec soin pour ce chaleureux moment passé ensemble.

Quelques heures où nous pourrons aller à votre rencontre, bavarder gaiement au fil de la nuit. Moments privilégiés entre nous, habitants du Perray, représentants de divers services de l'État et collègues élus des villes voisines.

Avec le massif forestier et les étangs de Hollande, cet environnement de qualité a pour beaucoup d'entre nous, fait choisir le Perray comme lieu de vie.

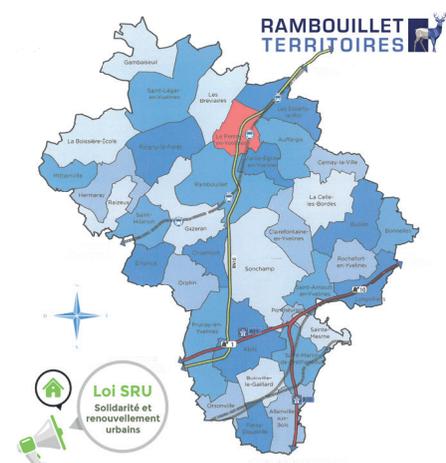
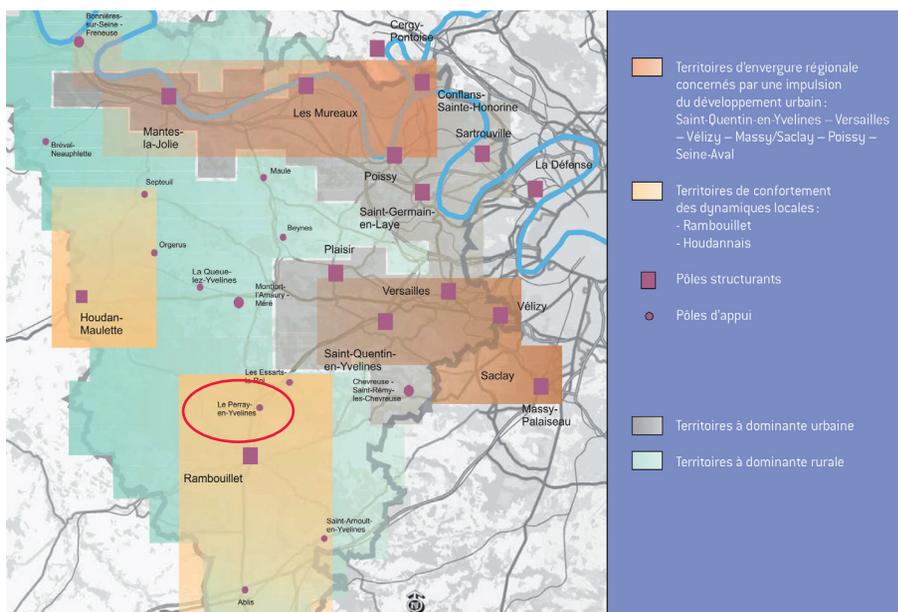
Rappelons que notre commune a été qualifiée « ville pôle d'appui » au Schéma de Cohérence Territoriale le « SCOT ». **Le Schéma Directeur de la Région Ile de France le « SDRIF » a souligné quant à lui la densification prioritaire des espaces autour des gares SNCF.**

Il faut ajouter que depuis 2017, date de notre intégration à la Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires, nous sommes soumis à la loi de Solidarité et au Renouvellement Urbain « SRU » impliquant que **chaque commune de plus de 1500 habitants en Ile de France doit disposer d'au moins 25 % de logements locatifs sociaux d'ici 2025.**

Toutefois l'application de cette loi étant due à une fusion de Communautés de Communes, nous avons un délai supplémentaire jusqu'en 2032. Nous devons rattraper notre retard, le Perray n'en comptant à ce jour que 7 %.

Ces obligations territoriales nous imposent de penser à l'évolution du Perray.

Il nous appartient que notre commune, celle que l'on aime, se développe avec raison et soit préservée durablement dans le respect de son identité. Le plan d'urbanisation n'est pas qu'un simple programme de constructions.



AMÉNAGEMENT



Pour exemple, le **projet de la Perche aux Mares** pour lequel la Région nous a attribué le titre d'éco-quartier innovant et une subvention à hauteur de 30 %.

Ce projet et notamment son architecture ne sont pas finalisés.

Sa conception s'appuie sur une **logique d'aménagement écologique et de protection de la biodiversité existante.**

Une information, en continu, dans le Perray Infos, et des ateliers participatifs, ont permis et permettront encore d'impliquer les Perrotins à l'élaboration de ce projet.



Le quartier intégrera de nouvelles technologies et proposera des services offrant entre autres la possibilité :

- D'accueillir une population de jeunes, jeunes ménages, seniors...
- D'accroître l'offre de petits logements (faisant terriblement défaut au Perray),
- D'améliorer l'offre de qualité accessible à toutes les catégories sociales,
- De proposer une offre en accession,

- De mettre en place différents équipements :

- Une mini-crèche,
- Un groupe scolaire, (sur le terrain situé au carrefour de la rue du Planit et de la rue de la Perche aux Mares), terrain que nous avons acheté depuis plusieurs années en prévision des constructions,
- Un commerce de proximité,
- Un local associatif,
- Des aires de jeux,
- Et un local et services de conciergerie.

Je profite de cette soirée pour remercier publiquement les services de la Région Ile de France, la Direction Départementale des Territoires, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie, le Conseil Départemental des Yvelines, le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, l'Agence de l'Eau, le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Étangs et Rigoles, Rambouillet Territoires pour leurs conseils, leur soutien sans faille dans l'élaboration de ce dossier.



Lorsque ce futur quartier sera terminé, à l'orée du massif forestier de Rambouillet, la commune méritera bien toujours son appellation : « Porte de la Forêt ».

ENVIRONNEMENT

Le souci de vos élus est et a toujours été le mieux-être des habitants et cela passe par la protection de l'environnement.

C'est bien la raison pour laquelle **j'ai pris l'arrêté contre l'épandage de pesticides et notamment du glyphosate « à une distance inférieure à 150 m de toute parcelle cadastrale comprenant un bâtiment à usage d'habitation ou professionnel ».**

Les résultats d'analyse du taux de glyphosate observé dans les urines de 39 personnes volontaires, habitant différents quartiers du Perray, montrent bien que tous ont un taux de 2 à 35 fois supérieur à la moyenne nationale. Considérant que les distances arrêtées dernièrement par le gouvernement étaient peu restrictives (5 à 10 mètres), nous avons pris la décision de continuer le combat. Nous avons été les précurseurs dans

la bataille qui s'est engagée contre l'usage immodéré des pesticides et en particulier ceux dont la toxicité pour les humains et le vivant est avérée.

La position du Tribunal Administratif de Versailles, puis de la Cour d'Appel en référé a été une première étape pour faire reconnaître l'insuffisance des mesures prises par l'État. Étape, qui a permis ensuite les différents succès devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise qui a rejeté une série de déférés préfectoraux, refusant de suspendre des arrêtés municipaux anti-pesticides.

Nous avons jugé que la bataille devait désormais se jouer au fond et c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas fait de pourvoi en cassation contre l'arrêt de la Cour d'Appel de Versailles, concernant la suspension.

Mais il va de soi, que nous continuons à mener la bataille, à la fois, pour défendre mon arrêté et tous ceux de mes collègues qui ont pris la même position et pour défendre, évidemment la santé publique de nos concitoyens.



Pour l'équipe municipale la protection de l'environnement sur la commune c'est aussi :

- Le **zéro phytosanitaire mis en place depuis 2011** dans tous nos espaces verts et nos voiries,



- Le renouvellement en 2019 de la **certification ISO 50 001** pour une **maîtrise énergétique exemplaire** après de gros travaux dans nos équipements :
 - Gymnase rue de Chartres, courts de Tennis couverts (chauffage, eau chaude sanitaire, éclairage intérieur, climatisation, bureautique),
 - Poursuite du **changement des ampoules existantes en Led**,
 - Test en cours avec **l'éclairage solaire**, rue de Paris pour les passages piétons.

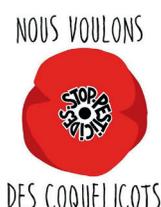
- La **subvention de la Région de 230 000 € concernant la pose de 630 panneaux photovoltaïques** sur la toiture du Centre Technique Municipal permettra une **production d'énergie renouvelable qui sera utilisée dans le cadre d'une autoconsommation collective** étendue sur la ville. Avec cette nouvelle opération, nous dépassons les 1000 panneaux.



- Des **projets avec la Bergerie Nationale** autour des thématiques du « **bien manger*** » et de **l'agro-écologie** (dialogue avec le monde agricole) dans le respect du patrimoine environnemental qui nous entoure,



- Des **partenariats avec des associations de défense de l'environnement** : Les Marcheurs Cueilleurs, Les Colibris en transition, Agir pour notre environnement, Nous voulons des Coquelicots, Pacte Transition...



Un **travail régulier sur l'environnement et la préservation des ressources** avec le Parc Naturel Régional, l'ADEME, le SICTOM, le SITREVA, la Ressourcerie,...



Toutes ces initiatives visent à poursuivre l'amorce d'une transition écologique et énergétique nécessaire pour répondre aux enjeux environnementaux que nous ne pouvons ignorer... Cette évolution vers un modèle de développement durable touche aussi bien évidemment la thématique de la mobilité.

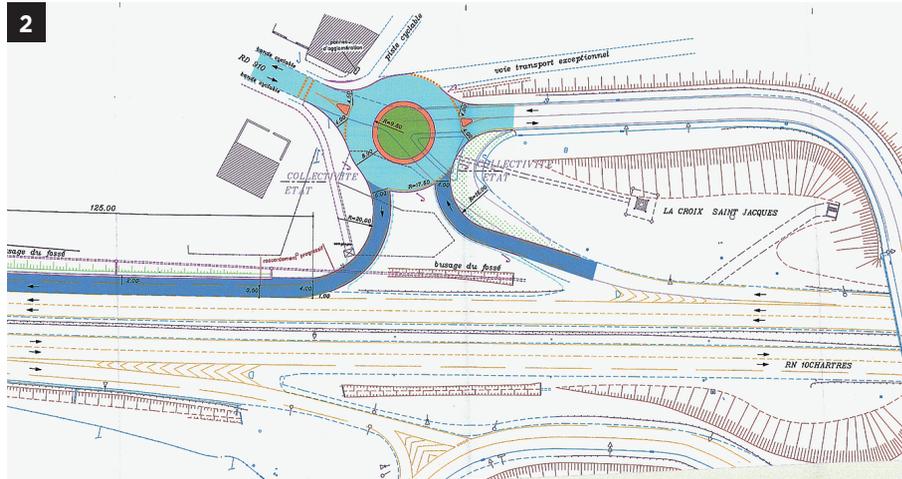
* *Projet alimentaire territorial, dialogue avec le monde agricole.*

MOBILITÉ

1 Depuis des années, nous avons sollicité l'État concernant **le retournement vers Paris à la Croix Saint Jacques**. De très **nombreux courriers (plus d'une quinzaine)** lui ont été adressés ainsi qu'à Mesdames et Messieurs les Politiques.

Leurs réponses ont toujours été négatives. S'appuyant dernièrement sur l'enquête de circulation de 2017, le nombre de véhicules pouvant arriver à la Croix Saint Jacques est insuffisant.

2 Cependant, au vu des nouvelles constructions qui nous sont imposées, (et que nous avons bien précisées) **cette branche vers Paris devient absolument indispensable.**



Nous avons même, au cours de ces différents échanges, **proposé de prendre en charge le coût de ces travaux. Nous avons dès à présent mis en réserve cette somme.**

Dans le même temps, nous travaillons avec le Département pour un **nouveau réglage des feux au carrefour du Pont Marquant** afin de fluidifier le trafic, notamment aux heures de pointe, le matin.

3 Rappelons que dans le **plan d'aménagement de la Perche aux Mares, les abords de la route départementale (CD 61) seront complètement réaménagés et cette route deviendra une voie de circulation partagée ;**



Toujours dans le cadre de ce nouveau quartier, il sera mis en place dans un premier temps, un système d'auto-partage ayant pour finalité de supprimer la deuxième voiture.





Tout au long de cette année 2019, de **nombreux ateliers et animations ont été organisés autour de la mobilité** :

- Conférence/débat avec la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette et l'Association Science Technologie et Société,
- Diffusion du questionnaire « Baromètre des villes cyclables »,
- La convergence « Tous à vélo » avec le PNR,
- Échanges sur la mobilité et les liaisons douces au Perray vers les communes voisines en lien avec le PNR et l'association Cycles et Recycle.
- Des ateliers réguliers au 33 rue de Chartres consacrés à la

réparation des vélos (répar vélos), la sensibilisation à son usage (circuit vélo, permis, échanges entre usagers) afin de promouvoir le vélo et repenser nos modes de déplacements.

Il est à noter sur ce sujet que **la commune a été lauréate cette année de l'appel à Projets « Vélo & Territoires » lancé par l'ADEME. Nous bénéficierons, à ce titre d'un accompagnement technique et financier dans la mise en œuvre d'une politique cyclable.**



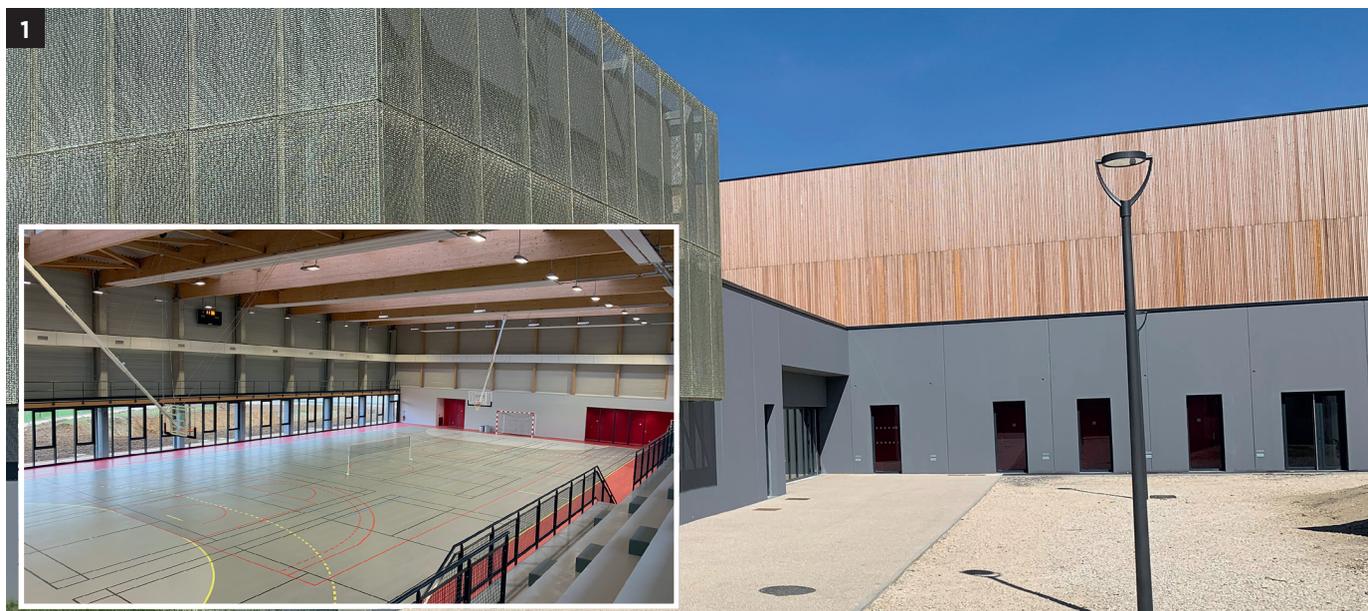
4 Au niveau des équipements, et comme vous avez pu le remarquer un **abri vélo sécurisé « Véli Park » est installé depuis avril à la gare** (subventionné à hauteur de 31600 € par la Région dans le cadre du projet des 100 quartiers innovants écologiques). Dès à présent, nous constatons qu'il est très utilisé.



5 Un **deuxième abri est en cours de construction à l'entrée du site de la Mare au Loup**. Les travaux, qui ont été arrêtés suite à un problème avec la société, ont repris et devraient être terminés d'ici mars prochain. Enfin, dans l'objectif que l'usage du vélo devienne un mode de déplacement privilégié, nous nous sommes inscrits dans le projet de la Région qui subventionne à hauteur de 500 € l'achat d'un vélo électrique.



TRAVAUX



1 L'année 2019 a été marquée par la **fin du chantier de notre gymnase, Grande rue Verte**. Gymnase de niveau régional répondant au label BEPOS, c'est-à-dire permettant d'aller vers une **autonomie énergétique performante**.

Nous l'avons inauguré en juin dernier. Surface de ce bâtiment : 2300 m²
Coût total TTC : 4 710 000 € (dont 1 950 000 € pour obtenir sa qualifica-

tion BEPOS et 6,43 % pour les études et honoraires d'architectes)

Nous avons profité de ce gros chantier pour **effectuer dans l'enceinte du stade divers autres travaux** :

- Création d'un bassin de rétention enterré,
- Remplacement de la citerne de gaz avec raccordement au gaz de ville,
- Étude d'aménagement d'une aire de

- stationnement éclairée,
- Sécurisation de cet espace sportif par la pose de bornes escamotables et de caméras (en cours).

Ces différents travaux annexes effectués s'élèvent à : 350 370 € TTC. À cela s'ajoute la présence d'un gardien sur place (agent polyvalent).

Profitant des conseils du Département et des possibilités de subventions offertes à hauteur de 30 %, le conseil municipal a voté en décembre à l'unanimité la **souscription d'un contrat pour la période 2017-2019**.

Il comprend :

2 L'**extension des vestiaires du football** pour 527 000 €



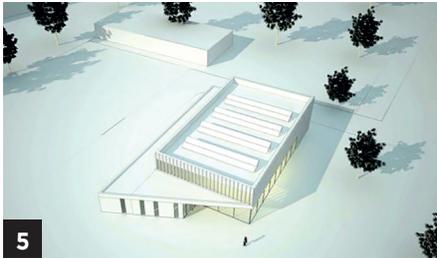
3 Le **traitement de la façade de la salle des fêtes** et sa **signalétique** : 373 000 €



4 La construction et l'aménagement paysager de la **nouvelle salle polyvalente** d'un montant de 1 590 000 €



Le montant total de ces opérations s'entend études comprises.
Les travaux débiteront en 2020.



5 Je voudrais revenir sur le **dossier de la salle polyvalente**. Nous avons en effet rencontré de sérieuses difficultés avec l'ancienne maîtrise d'œuvre. Nous avons dû trouver un nouvel architecte. De fait, **le projet a été entièrement revu. Le dossier est finalisé, la consultation prête à être lancée.**

6 Quant au **gymnase rue de Chartres**, après 8 années d'expertises, d'avocats visant à faire reconnaître les malfaçons du sol en 2010, la société responsable, à la suite d'un jugement a été condamnée. Après accord amiable, nous sommes convenus qu'elle prendrait à sa charge l'intégralité du **remplacement du sol**. Les travaux ont été réceptionnés en tout début d'année.

7 Je ne reviendrai pas sur la **rue de la Grimace** et les nombreuses difficultés rencontrées par les riverains tributaires des problèmes internes à la société ENEDIS. Les travaux après ces aléas sont enfin terminés depuis fin mars 2019.

L'ensemble de ces travaux est programmé de manière réfléchie dans l'élaboration de nos budgets annuels et pluriannuels. Ils concernent la création d'équipements nouveaux, leur entretien ou encore la maintenance. Aujourd'hui et grâce à ces prévisions, nous pouvons affirmer que notre budget est sain et toujours équilibré.



Le nouveau sol du gymnase, rue de Chartres.



La rue de la Grimace



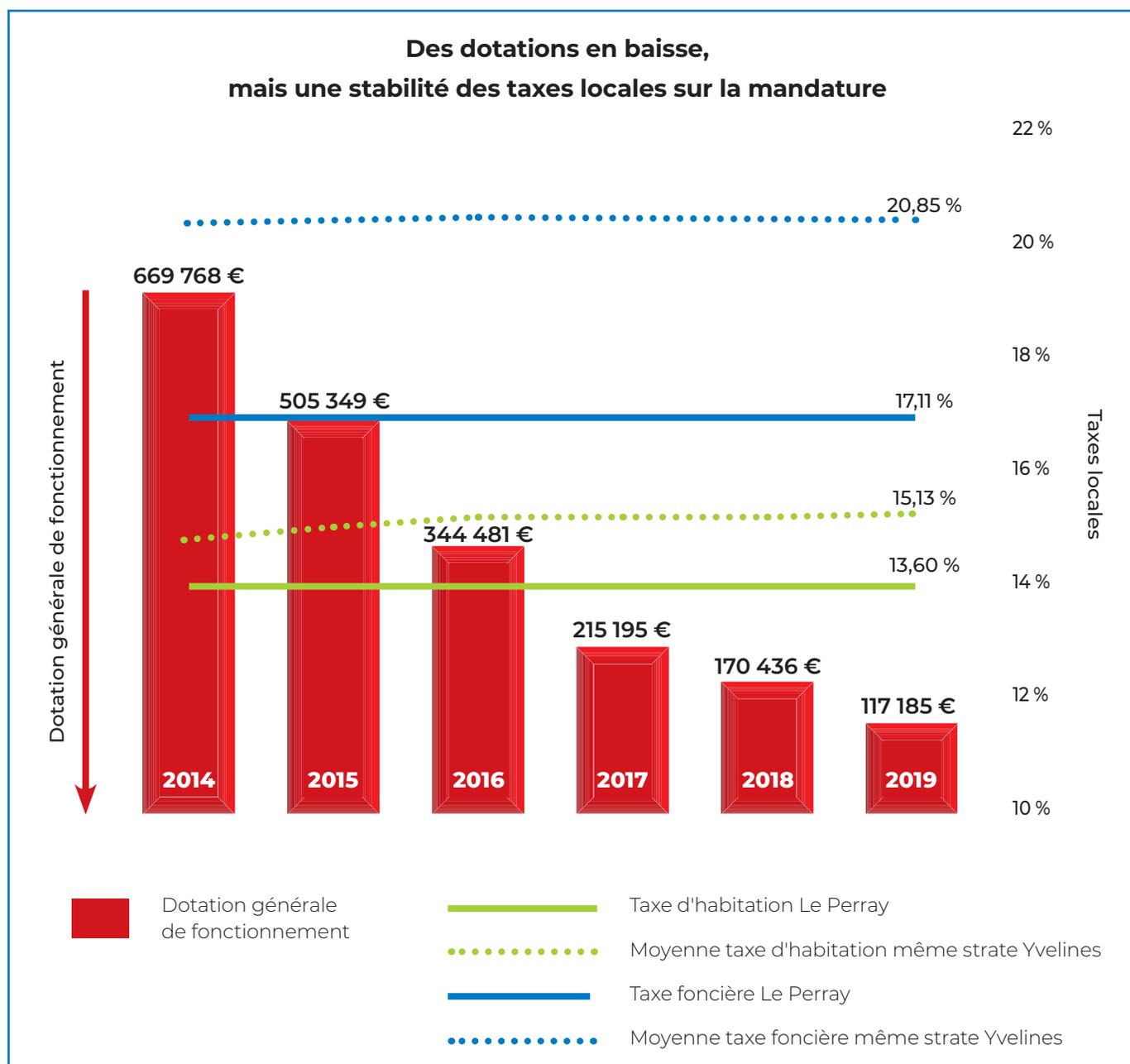
BUDGET

Pour la 5^e année consécutive, le taux des impôts locaux n'a pas été augmenté. Nous nous trouvons donc toujours **au-dessous de la moyenne de notre strate Yvelinoise tant pour la taxe d'habitation que pour la taxe foncière.**

Annuellement, nous remboursons 599 839 € ce qui correspond pour chaque Perrotin à une somme de 87 € par an (moyenne de la strate 108 € par habitant).

La bonne gestion de notre commune, qu'elle relève de ses finances, ou des questions d'aménagement, est de notre responsabilité.

Notre devoir passe aussi par le fait d'être transparents, de veiller à vous informer, de communiquer avec vous habitants de notre commune.



COMMUNICATION

Pour cela, depuis de très nombreuses années est distribué tous les 2 mois dans nos boîtes aux lettres le Perray Infos. Publication que vous connaissez bien à laquelle s'ajoutent le bulletin annuel, le guide pratique, le plan du Perray ainsi que le programme événementiel.



Aujourd'hui, vous avez également la possibilité d'aller sur le site de la ville où le Perray Infos et le programme événementiel sont déclinés, dans une version en ligne, pratique et facilement consultable.

Le site internet, mis à jour en septembre 2018, a été bien accueilli, reconnu plus dynamique et ergonomique.

leperray.fr
VILLE DU PERRAY-EN-YVELINES

Il propose de nouveaux services :

- Le paiement en ligne,
- Le portail famille,
- L'adhésion au Véli'Park,
- L'inscription à la visite de la ville,
- Et aux ateliers Maison des Projets.

Depuis un an est née, **la page Facebook officielle de la commune.** S'ajoutant aux supports dits « traditionnels » ce nouvel outil permet une communication plus immédiate et en direct avec les habitants.

Après une année de fonctionnement, nous sommes heureux de constater qu'elle a trouvé son public. Pour ce canal d'information : près de 700 abonnés, soit 10 % de la population. Un nombre en augmentation régulière qui conforte notre idée d'une communication qui doit être diversifiée, tantôt papier, tantôt numérique. L'objectif, ne laisser aucun habitant en marge de l'information.

C'est aussi grâce à nos supports que les événements municipaux rassemblent de plus en plus de monde, (seniors, familles, enfants, jeunes) à l'occasion des différentes manifestations municipales.



ÉVÉNEMENTIEL

Je vous propose un retour sur image de l'évènementiel municipal 2019... (La vidéo "rétro évènementiel 2019" diffusée lors de la Cérémonie des Vœux est disponible sur notre page Facebook.)

Au service de la « vie locale », nous visons à proposer une animation pour toutes et pour tous... Sa réussite passe par la venue des habitants, leur participation, et par ce biais, à la vie de notre commune.



PARTICIPATION CITOYENNE



C'est grâce à l'ouverture de la Maison des Projets il y a deux ans, que nous avons pu impulser la dynamique de participation citoyenne dont nous avons l'ambition. Nous sommes parvenus à **rassembler des habitants, associations autour d'une idée**

commune : faire évoluer, ensemble, le Perray.

Cette année, près de 800 personnes se sont réunies au cours d'ateliers organisés avec les nombreux partenaires gravitant autour de la Maison des Projets.

La Maison des Projets, lieu d'accueil, d'information, de concertation et d'écoute, a été, et continue d'être, le

catalyseur d'idées, de propositions. Par son biais **habitants, associations et Municipalité travaillent à faire émerger des projets collaboratifs et réalistes répondant à la fois aux enjeux de notre ville et aux besoins des habitants.**



PARTICIPATION CITOYENNE



Les synergies participatives de ces 2 dernières années nous ont permis de lancer **Coo'Perry. Événement festif et citoyen que nous avons souhaité inscrire dans les rendez-vous phares de la commune, en l'intégrant désormais au week-end de la Saint Eloi.**

Coo'Perry 2019 a été une réussite, rassemblant de nombreux habitants lors d'une **journée d'échanges, de valorisation d'initiatives citoyennes et collaboratives dans une dimension « sociale, locale et durable »**. À cette occasion, nous avons pu compter sur la mobilisation d'associations locales et de partenaires institutionnels.

2^e ÉDITION COO'PERRY
SAMEDI 15 JUIN DE 10H À 18H
GRATUIT

Manger, bouger... local et durable!

ANIMATIONS & SENSIBILISATION

- Ferme pédagogique
- Produits locaux
- Circuits courts
- Vente & dégustation
- Répar'Vélo
- Balades en calèche
- Cuisine zéro déchet
- Antigaspi
- Nutrition/Santé
- Smoothie Cycle
- Plantes comestibles
- Circuits rando
- Foodtruck
- Buvette
- Concerts...

BROCANTE & STANDS

Depuis septembre, une **analyse des données liées à la participation citoyenne** est en cours. Le travail réalisé nous a permis de **mettre en parallèle les enjeux liés à l'évolution de la commune, avec les domaines de concertation plébiscités par les habitants.**

Les résultats de l'enquête participative de 2018 confirment 3 grandes thématiques :

- Le vivre ensemble **1**
- L'environnement **2**
- La mobilité **3**

Ces thématiques principales sont abordées, tout au long de l'année, dans le cadre des ateliers et actions proposés. Toujours en phase, avec les grands axes de notre projet de territoire : **encourager la transition du Perray pour un développement local, social et durable.**

La participation citoyenne nous a permis de mieux appréhender les attentes et envies des habitants. Elle nous a également encouragés à innover dans le domaine de la concertation. Depuis les premières initiatives portées par la Maison des Projets, de nouveaux grands projets participatifs ont ainsi vu le jour entre autres celui du 33 rue de Chartres pour lequel nous l'avons souhaité collaboratif, dès les prémices de sa conception.



33 RUE DE CHARTRES



Pour rappel, nous avons la chance aujourd'hui de disposer, grâce à nos excellentes relations avec l'association Hôpital Saint-Jacques, d'un **bail emphytéotique d'une durée de 60 ans sur la propriété du 33 rue de Chartres.**

Je ne peux aujourd'hui que remercier Madame De SOULTRAIT, Présidente de l'association pour ce cadeau, cette opportunité offerte à notre commune.

L'objectif est d'en faire un lieu de lien social, un lieu de vie intergénérationnel, ouvert à tous.

Nous avons œuvré tout au long de l'année 2019, de manière participative et collaborative dans le but d'amorcer la conception d'un **projet ambitieux et déterminant pour la commune.**



1 : 33 rue de Chartres
2 : Centres de loisirs (ALSH)
3 : Résidence autonomie St jacques (RPA)



Journée de concertation au 33, rue de Chartres.

Les retours de la population, formulés à l'occasion de la journée portes ouvertes et de concertation organisée en mai dernier ont permis de dessiner un projet qui répondra à vos attentes.

Pour vous présenter ce projet sur cette propriété, quoi de mieux que des images... (La vidéo du projet "33 rue de Chartres" diffusée lors de la Cérémonie des Vœux est disponible sur la chaîne TV78)



Le 17 décembre dernier avait lieu le 1^{er} comité de pilotage aux Granges du Parc, en présence de : la Région Île-de-France, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Département des Yvelines et le Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse.



Yvelines
Le Département



Grâce au partenariat avec l'association "Le Lieu", un acteur culturel majeur, et aux actions des associations retenues, l'idée est de proposer un lieu en cohérence avec les besoins de notre commune.

LE LIEU



Cycles & recycle
Associations



La conception du projet final et sa mise en place s'étaleront dans le temps.

Son montage dans sa globalité s'élabore en **concertation avec les financeurs potentiels**, dans le cadre d'un budget qui s'équilibrera grâce aux subventions existantes dédiées à ce type de projet, tant pour l'investissement que pour le fonctionnement. L'ambition est de pouvoir proposer, comme cela a été fait depuis le début, des **activités ponctuelles ou éphémères pour faire vivre le site et le faire découvrir aux habitants**.

À ce titre, une programmation prévisionnelle d'animations y sera proposée, dès le mois de mars prochain, à l'occasion du traditionnel Carnaval.

Par ailleurs, **une consultation est toujours en cours (ouverte depuis juin dernier)**. Les habitants peuvent donner leur avis, exprimer leurs attentes quant au devenir de cet espace.



Le projet du 33 rue de Chartres représente pour la ville une opportunité de proposer des actions en cohérence avec les conclusions de l'Analyse des Besoins Sociaux menée en 2018.

Cette analyse souligne notamment l'importance de mettre en place un projet répondant à des besoins – identifiés - de la population en matière d'action sociale.

SOCIAL

Dans une optique solidaire et afin d'améliorer le repérage et lutter contre l'isolement, **le CCAS (Centre Communal d'Action Social) travaille en étroite collaboration avec les acteurs de l'action sociale et les familles.** C'est ainsi que les Perrotins les plus fragiles peuvent trouver les réponses adaptées aux difficultés qu'ils rencontrent. Des outils d'aide au repérage, des visites à domicile ainsi que des animations ont été organisés tout au long de l'année.

Par ailleurs, afin de **renforcer la prévention et le lien social**, plusieurs actions sont mises en place par le CCAS et ses partenaires associés. Exemples :

- Les Ateliers de prévention et de sensibilisation seniors,
- Les Ateliers numériques,
- Les ateliers « Répar'tout » à la Résidence des Personnes Âgées.



Et d'autres rendez-vous réguliers : sorties, animations diverses...



TOUTE L'ANNÉE

NOUVEAU!

ATELIERS NUMÉRIQUES

VOUS ÊTES :
 • Adulte de 18 à 25 ans, sans emploi et non scolarisé)
 • Demandeur(e) d'emploi
 • Bénéficiaire du RSA (Aide sociale)

BÉNÉFICIEZ :
 • Une initiation générale à l'informatique 2 fois par semaine pendant 1 mois
 • Des ateliers pour la Perroyenne**
 ** 18-25 ans, 06-003818991, @perroyenne, @perroyenne.fr, @perroyenne.fr, @perroyenne.fr

2 MODULES PROPOSÉS :
 • **Ateliers Informatiques**
 • **Ateliers de bureautique** (Word, Excel)
 • **Ateliers de multimédia**
 • **Ateliers de photographie**
 • **Ateliers de graphisme** (sites administratifs)

Où ?
 À l'Atelier de l'Équipe de la Maison des Projets Le Perray au Perray-en-Yvelines

Répar'tout & Cie

Ateliers-gôûters

GRATUIT

Petit électroménager, électronique, affûtage ciseaux, réparation, petit menuiserie et objets du quotidien...

Abîmés, en panne ou cassés ?
 Pensez à apporter tous vos objets du quotidien ! Grille pain, bouilloire, aspirateur, télécommande, chargeur de téléphone, robots ménagers... Nous pouvons aussi affûter vos couteaux, ciseaux, outillage divers et de jardin.

Vous emmenez, on tente de réparer plutôt que de jeter !

Les ateliers Répar'tout, c'est la volonté de partager des savoirs et surtout l'envie de favoriser les liens intergénérationnels grâce à des moments de solidarité et des sources assurés!

Et pour la couture et les bijoux ?
 Venez avec vos vêtements et accessoires préférés. On essaye de les réparer ou de les personnaliser.

Installation à la machine à coudre ou confection de petits projets **simple et occasionnels**. Nous sommes là pour vous aider à les réaliser. Les ateliers sont ouverts aux résidents, à leur famille et aux amis de la commune.

Alors n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Ateliers animés par Laurence Harnell & Jean-Paul Boussier

Résidence Saint Jacques
 17 rue de Chartres
 91190 Le Perray-en-Yvelines

LES VENDREDIS
 de 14h30 à 17h30
 15 mars, 22 avril, 17 mai, 24 juin

Le Perray
 Informations au CCAS : 03 30 46 31 19

Dans un souci de **favoriser et de valoriser les rencontres intergénérationnelles**, notamment dans le cadre de la Semaine Bleue, de nombreuses activités ont été proposées en partenariat avec les associations de la commune, nos écoles et nos accueils de loisirs. Ces activités ont permis de **partager des moments de détente, de convivialité et de favoriser le lien entre les générations.**

Le lien social c'est aussi l'attention portée à nos jeunes via un accompagnement et des dispositifs leur étant dédiés...

15/25 ANS

Soucieux de proposer une **offre adaptée en direction des 15-25 ans et des parents**, le service jeunesse et le CCAS se sont rapprochés des partenaires institutionnels concernés. Un travail est mené sur l'identification des besoins en matière de citoyenneté, de prévention, d'insertion professionnelle et de soutien à la parentalité. La question des 15-25 ans en milieu rural étant compliquée à investir, il a semblé intéressant d'**organiser une rencontre entre professionnels et institutionnels du bassin Sud Yvelines afin de mutualiser les expériences.**

Des soutiens financiers leurs sont également offerts par le biais de certains dispositifs mis en place par la commune ou le CCAS : ainsi en 2019, une dizaine de jeunes a par exemple bénéficié d'une aide au BAFA.



Sur le terrain, les équipes d'animateurs du service jeunesse assurent **une écoute et un accompagnement ponctuels de jeunes isolés.**

JEUNESSE

AJP (Accueil Jeunesse du Perray)

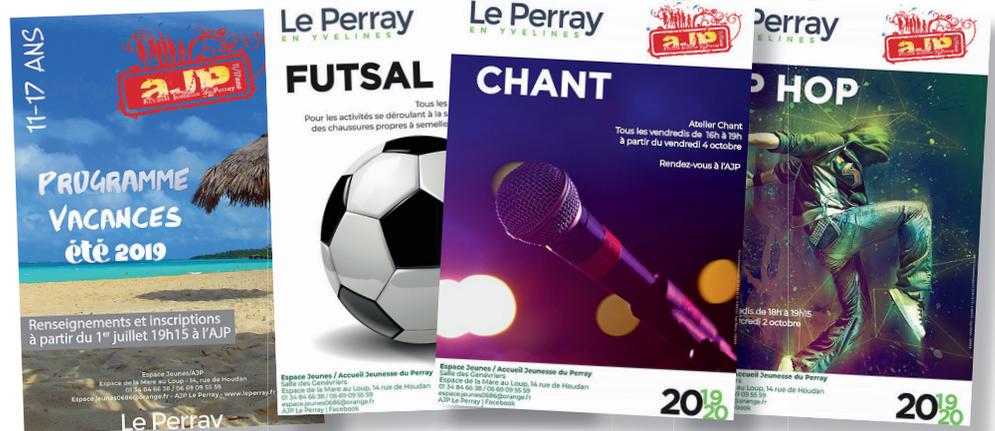


Pour les plus jeunes, les 11/17, il est à noter qu'en 2019, **un record a été établi à l'AJP : 166 jeunes ont adhéré à la structure** et ont pu participer à de nombreuses activités.

Que ce soit en périscolaire ou pendant les vacances, notre équipe d'animation conçoit des **programmations riches et diversifiées**.

Ils se voient également proposer des actions plus thématiques au cours desquelles ils sont acteurs et pas seulement consommateurs de loisirs. Rap-

pelons que cette année encore, nos jeunes se sont investis lors du Salon des Arts, de la Fête de la musique, de la Semaine Bleue ou encore lors du Téléthon.



CMJ

Si 2020 verra l'élection d'un nouveau Conseil Municipal des Jeunes, **cette année marque surtout les 10 ans du CMJ. Près de 20 projets ont été menés par 75 jeunes depuis la création de ce collectif de jeunes citoyens**, soucieux de participer à la vie municipale.

Depuis 10 ans, ils se sont impliqués dans la vie de notre commune et nous souhaitons aujourd'hui leur rendre hommage, les féliciter et encourager d'autres jeunes à s'investir de la sorte.

(La vidéo des 10 ans du CMJ diffusée lors de la Cérémonie des Vœux est disponible sur la chaîne Youtube de la ville : Service Communication Mairie du Perray-en-Yvelines).

ALSH

L'ALSH, accueille les 3-10 ans après l'école, le mercredi et pendant les vacances scolaires. En moyenne par jour, 144 enfants fréquentent le soir l'accueil périscolaire, 124 enfants le mercredi et jusqu'à 98 enfants pendant les vacances scolaires d'été.



JEUNESSE



Petite enfance

Notre commune compte aujourd'hui, près de **50 assistantes maternelles agréées**. Elles peuvent bénéficier de créneaux d'activités et d'accompagnement au RIAM (Relais Intercommunal d'Assistants Maternelles), dans un local situé au sein du parc de notre Centre de Loisirs (ALSH).

N'oublions pas les micro-crèches intercommunales, ainsi que le **multi-accueil « Les Perrolutins »** toujours municipale, qui dispose de 20 berceaux (+10 % selon les règles relatives aux capacités maximales en multi-accueil).

En plus de l'accueil régulier, deux places sont réservées pour les familles désirant faire profiter leur enfant de la collectivité de manière ponctuelle, ou en cas d'accueil d'urgence.

Multi-accueil municipal (crèche)

Ouverte depuis l'année 2000, notre crèche est trop petite et ne peut satisfaire tous les jeunes parents. Nous en sommes bien conscients. **En entrant dans la Communauté d'Agglomération de Rambouillet Territoires, nous pouvions espérer augmenter l'offre de cet accueil. Hélas, diverses communes plus petites n'ayant aucune structure passeront bien avant nous. C'est ce qui est appelé la solidarité.**

Retrouvez plus d'informations sur le classement des zones prioritaires en matière d'offre d'accueil pour la petite enfance dans le « Diagnostic social partagé 2018 - Territoire Sud Yvelines » de la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires.



Après l'âge de 3 ans, nos enfants sont accueillis au sein de nos écoles maternelle et élémentaires dont ne nous ne pouvons qu'être fiers.

SCOLAIRE

L'éducation de nos enfants est un sujet bien trop important et la Municipalité est, et y a toujours été attentive en mettant à disposition des équipements permettant d'exercer dans de très bonnes conditions.

Merci aux équipes pédagogiques qui depuis des années ont permis à nos 3 groupes scolaires d'atteindre la solide réputation qui est la leur. Nous ne pouvons que nous réjouir de la très **grande qualité des enseignants qui œuvrent dans nos écoles.**



Semaine du goût



Sensibilisation contre le gaspillage



Opération « Chut, on lit ».

Depuis cette année, de **nouveaux services** à destination des parents ont vu le jour :

En avril : **le portail famille** a été intégré au site internet de la commune afin de faciliter la gestion des prestations scolaires et périscolaires avec la possibilité depuis le mois de juillet d'effectuer les **paiements en ligne**.

Notons dans le cadre de la **restauration scolaire** que les repas servis comprennent chaque semaine des **produits de saison**, des **plats de fabrication maison**, des **produits locaux** et des **produits issus de l'agriculture biologique**. Nouveauté de cette année un repas végétarien par semaine.

Pour les enfants de nos écoles et tout au long de cette année 2019, les **actions de sensibilisation** ont continué dans le cadre de la lutte contre le gaspillage, sur l'aspect environnemental, autour de l'alimentation (Semaine du goût), de la lecture (Opération « Chut on lit »), rituel de lecture quotidien et enfin, la sécurité avec des interventions de la police nationale du Commissariat de Rambouillet sur les temps scolaires (permis piéton, permis internet). Nous les remercions.



Intervention de la Police Nationale.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

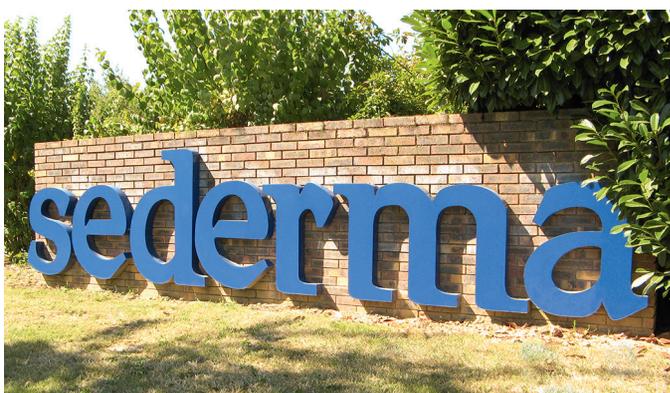
TELFFRANCE
group

Concernant la vie économique, nous avons à déplorer le **départ de la Société Telfrance, installée depuis**

1967 sur notre commune.



L'évolution des techniques de l'audiovisuel ne permettait pas de conserver les studios du Perray et un rapprochement avec les studios parisiens était inévitable. À ce jour, **nous ignorons totalement qui sera le repreneur de cet espace, riverain de notre site de la Mare au Loup.**



Autre grande entreprise locale, Sederma, qui nous a invités en octobre dernier, à visiter son site en présence des responsables internationaux, à l'occasion de l'inauguration de nouveaux bâtiments qui sont venus

agrandir leur site.

Nous remercions la Direction pour son aimable invitation et son accueil.

Cette société est spécialisée, rappelons-le, dans la recherche et dans la mise au point d'ingrédients « actifs » destinés à être incorporés dans les produits cosmétiques et cela à l'échelle mondiale.

Merci à tous nos commerçants et merci également à nos associations, présentes en nombre elles aussi, lors des événements municipaux...

Depuis quelques années, **nous organisons, en partenariat avec la société DP Architecture, les rencontres interentreprises.**

Les dernières datent de février 2019 et avaient pour thème : **la responsabilité sociétale des entreprises locales et l'économie circulaire.**

À cette occasion, les nombreuses sociétés présentes ont été invitées à visiter la Maison des Projets, la Ressourcerie et l'épicerie participative et solidaire.



Précisons enfin, **à destination des commerçants, il y a quelques mois, l'organisation d'une réunion sur les dispositifs d'aides financières, avec la mission développement économique du PNR.**



Rencontres Interentreprises
Jeudi 14 février 2019

Economie sociale & solidaire
Circuits courts
Consommation locale
Gestion/réduction des déchets
Initiatives citoyennes



Le Perray RAMBOUILLET
EN YVELINES TERRITOIRES



Parallèlement, nous sollicitons **l'association des commerçants dans l'organisation de diverses manifestations municipales :**

- Les boulangeries Bellefleur et les Folies Craquantes (Salon des Arts),
- Le café le Chouan : pour « Coo'Perray » le 15 juin dernier,
- Le café de la gare : lors de « la convergence, tous à vélo » le 15 septembre dernier,
- Les commerçants du marché pour la « semaine du goût » en octobre ainsi que Le Bistrot Aveyronnais, F comme Fromage et à nouveau les Folies craquantes pour des interventions dans les écoles.

CONCLUSION



Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Nos projets ont toujours eu pour credo de **préserver l'identité de notre commune**.

Notre équipe a eu à cœur, cette année encore de **faire évoluer le Perray, toujours attentive à l'environnement de haute qualité de ce sud Yvelines, gardant en tête le « bien vivre ensemble »** qui est la source même du mieux-être pour chacun d'entre nous.

Ce soir, **je veux remercier, l'ensemble des conseillers municipaux**, chers collègues.

Bien souvent, entre nous, nous nous rappelons **le rôle de l'Élu**, dont les maîtres mots sont toujours pour nous : **rigueur, disponibilité, proximité** avec les habitants, **connaissance du territoire**, de ses coutumes et de l'histoire du Perray... Nous rajoutons : **l'humilité...**

En ce soir du 18 janvier, j'adresse **un grand merci** :

- **À vous habitants du Perray**, qui faites de cette commune celle que l'on aime et pour laquelle nous travaillons chaque jour ;
- **À tous les bénévoles** œuvrant dans nos nombreuses associations ;
- **Aux commerçants, artisans, entreprises, professionnels de la santé** qui apportent les services – et l'attractivité - nécessaires à notre ville ;

- **Aux services de l'État, aux administrations et institutions**, indispensables à notre échelon communal. Un grand merci à Mesdames, Messieurs les Pompiers et un merci tout particulier aux représentants du Commissariat de Rambouillet le Commandant Divisionnaire Fonctionnel ROZNOWSKI et le Commandant RIGAL.

- Et enfin, **à tout le personnel municipal, qui s'engage, je m'en suis portée et m'en porte garante, à répondre aux exigences – légitimes - d'efficacité du service public** : Agents d'entretien, personnels d'accueil, animateurs, technicien, ATSEM, agents des services techniques, personnel administratif..

Soyez remerciés pour la tâche qui est la vôtre : répondre aux besoins des habitants du Perray et j'ajouterai, à mes exigences – que vous connaissez - dans ce domaine...

La commune du Perray évolue, continue d'amorcer sa **transition énergétique, numérique, écologique, semi-urbaine**. Soyons acteurs de cette transition.

La solidarité et le partage sont des actions renouvelables à l'infini.

C'est bien ensemble que **nous ferons face avec humanité à ce défi qu'est le monde d'aujourd'hui**.

Excellente année 2020 à vous toutes et tous.

Merci.





Histoire et Mémoire du Perray

Les carrières du Perray

Article conjointement écrit par HMPY et un habitant du Perray

Dans la monographie de présentation du Perray rédigée en octobre 1899 pour l'Exposition Universelle de 1900, l'instituteur Henri Guibert écrit :

Dans la commune du Perray, il n'y a pas à proprement parler d'industrie.

On y extrait de la pierre meulière dans des carrières à ciel ouvert. Cette pierre très recherchée pour la construction est une des principales sources de richesses pour ceux qui exploitent le sol et permet à beaucoup de petits cultivateurs, n'étant pas toujours occupés par leurs travaux des champs, de gagner largement leur vie en charriant cette pierre.

Ainsi il a été expédié en 1898 à la Gare du Perray (vers Paris) douze mille huit cent quatre-vingt-dix-huit tonnes de pierres meulières.

La pierre meulière était un matériau très prisé de la Belle Époque et, au Perray, nombre de belles maisons, souvent recouvertes d'enduit rocailleux, témoignent de cette prédilection :



Pont-Marquant



Rue de Chartres



Petite Rue Verte

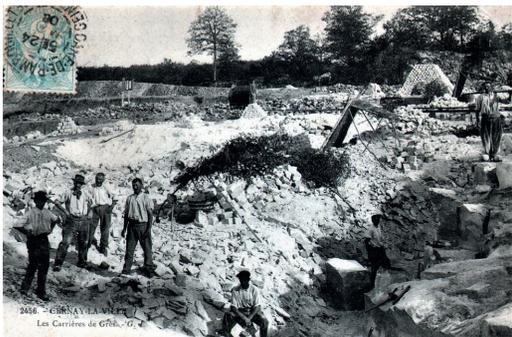


Rue de l'Église

Les terrains principalement concernés sont ceux de la Barantonnerie et du Chêne à la Femme. Les parcelles boisées conservent encore aujourd'hui un relief très accidenté qui témoigne de ces travaux d'extraction. Lorsque la couche argileuse l'a permis certains trous sont devenus des mares, la plupart du temps le gisement se terminait sur la couche de sable de Fontainebleau qui ne retient pas l'eau.

Entre 1896 et 1911, dix carrières sont recensées au Perray : trois travaillent au service d'un cultivateur, trois dans une entreprise de maçonnerie et quatre sont leurs propres patrons. En plus des carriers qui dirigent l'extraction, il faut ajouter les terrassiers, les casseurs de pierres qui débitent les blocs, les charretiers et débardeurs qui assurent le transport, et, bien sûr, les ouvriers agricoles et journaliers qui doivent meubler la morte-saison.

Un travail souvent difficile et épuisant : dégager les blocs souvent couverts d'une gangue d'argile, débiter les pierres à bonne dimension et sans les fragiliser, les charger et les transporter, recueillir la caillasse pour les enduits : d'un recensement à l'autre, on constate que le carrier changeait souvent de profession.



Une carte postale vers 1910 de l'éditeur parisien G. I. qui réalisa environ 3000 cartes postales sur Paris et sa région. Cette carrière de grès est la célèbre carrière des Maréchaux de Senlisse qui fournit en pavés la ville de Paris pendant un demi-siècle et dont l'ouverture en 1884 favorisa l'installation de la gare des Essarts l'année suivante.



Cette photo prise récemment montre bien les traces que les carrières ont laissées dans le relief du Chêne à la Femme.

Après 1920, la brique creuse et le parpaing, moins lourds et moins coûteux s'imposent peu à peu et le métier se fait plus rare, pourtant un Perrotin restera carrier après la seconde Guerre Mondiale et son petit-fils, toujours habitant du Perray, évoque sa vie.

HPMY



François L., immigré breton, dernier carrier au Perray

*Ils étaient usés à quinze ans / Quelle vie ont eue nos grands-parents /
Quinze heures par jour le corps en laisse / Et pourtant l'espoir fleurissait.*

Ces quelques paroles d'un texte de Jacques Brel, « Jaurès », m'inspirent pour évoquer la vie de mon grand-père François (1887-1975).

ENFANCE EN BRETAGNE

Né en 1887, le jeune François grandit dans une famille de 5 enfants à Vieux-Bourg dans le département des « Côtes du Nord », d'une mère tisserande et d'un père cantonnier et laboureur. Les récits de son enfance nous paraissent d'une belle douceur autour de leur petite maison du village, dans la campagne bretonne, riche d'une profonde culture...

IMMIGRATION EN RÉGION PARISIENNE

À 14 ans, le certificat d'études primaires en poche, il fallait « gagner sa vie » la petite ferme familiale était occupée par son frère aîné, il n'y avait pas assez de place pour nourrir une bouche de plus. Comme ses autres frères et sœurs, il fut envoyé en région parisienne où la main-d'œuvre bretonne était appréciée, notamment dans les grandes fermes céréalières. Les Bretons occupaient des tâches pénibles que les Franciliens ne voulaient plus réaliser, ceux-ci préférant le noble travail d'usine. Il monta dans le train Brest-Paris en 1901 pour rejoindre Le Perray où sa sœur aînée, Marie-Françoise était déjà installée et mariée à un paysan au Roseau. Le voyage dura deux jours, tellement lent que les adolescents s'amusaient à descendre dans les montées pour suivre le train en courant. Il ne retournera au pays natal que longtemps plus tard pour assister aux obsèques de ses parents. Journalier dans les fermes, puis ouvrier terrassier pour la construction de la voie de chemin de fer Paris-Brest, il se marie en 1912 avec la fille d'un autre paysan du Roseau.

LA GUERRE DE 1914

Il ne vit pas grandir son fils aîné, puisqu'en 1914, il fallut partir à la guerre. Il racontait d'un ton amusé, qu'il avait survécu aux combats grâce à sa petite taille, les balles allemandes lui passant au-dessus de la tête. Il fut fait prisonnier le 22 janvier 1915 à La Harazée (Front de l'Argonne) et interné en Allemagne à Giessen, le « Camp de la faim ». De cette période qui dura 4 ans, il parlait peu, il avait vécu des conditions de travail et de vie sanitaire très rudes, des humiliations qui firent naître en lui une hostilité pour les Allemands qu'il gardera toute sa vie.

LA CARRIÈRE DE PIERRES À LA GRIMACE

La guerre finie, il acquiert une parcelle à « la Grimace », dans la zone cadastrale dénommée « le Chêne à la Femme » pour fouiller le sol et y installer son entreprise, sa carrière. On peut encore observer dans cette zone des terrains accidentés signalant la présence de ces anciennes carrières. Les travaux d'extraction étaient entièrement réalisés à la main, la maigre couche de terre végétale fertile était proprement extraite et mise de côté pour être réutilisée pour des plantations. On arrivait rapidement à un mélange de terre glaise et de pierres de meulière sur une épaisseur variant de 3 à 5 m, avant les sables de Fontainebleau qui étaient aussi commercialisés. Cette couche de pierres était fracturée à l'aide de dynamite, le travail du carrier consistait à dissocier la terre glaise des pierres de meulière et de les calibrer suivant la demande des maçons. Les pierres étaient remontées à la surface à l'aide d'un wagonnet qui était actionné par la force des hommes. Les conditions de travail dans ces carrières étaient très rudes, surtout pendant les journées hivernales pluvieuses et froides, l'agile collait aux pieds, le froid et l'humidité piquaient le corps. Un petit cabanon en bois permettait aux équipes de s'abriter des intempéries, c'était un lieu de repos où se prenaient les repas et où se vidaient des chopines. Les journées se terminaient parfois dans les cafés du Perray, lieux de rencontre, de négoce et de vie sociale du village. Des soirées parfois bien animées n'empêchaient pas le patron et ses équipes de journaliers d'être présents à la carrière dès le lever du jour le lendemain matin. Il arrêta son activité au début des années soixante. Les dernières pierres furent extraites en 1968 par un de ses fils qui, ouvrier chez Renault à Billancourt, en retira un petit revenu pendant les deux mois de grève.

ENGAGEMENTS PUBLICS

Lors des mouvements sociaux de 1936, il aurait défilé dans les rues du Perray le poing levé, cet engagement auprès du front populaire lui aurait coûté 10 ans d'absence de commande de pierres de la part de la Municipalité de l'époque, opposée au Front Populaire. En juin 1940, avec sa famille et des habitants du



Perray, suite à l'arrivée des Allemands, il prend le chemin de l'exode, à pied jusqu'au milieu de la Beauce (Voves) pour revenir ensuite au Perray. En 1943, il s'oppose au départ de son fils de 18 ans qui doit participer au Service du Travail Obligatoire (STO) dans des usines d'armement en Allemagne, en l'envoyant se réfugier en Bretagne dans la ferme de son frère.

À la fin de la guerre, membre du comité local de Libération, il siège au conseil mixte du Perray.

UN MODE DE VIE SOBRE.

Enfant, j'ai connu mon grand-père retraité, habitant une petite maison du Perray, entourée d'un grand jardin composé d'un potager, d'un verger, d'un poulailler et de clapiers à lapins qui lui fournissaient des œufs et de la viande, d'une mare et d'un puits qui lui assuraient ses besoins en eau. Une grande cave lui permettait de stocker et conserver ses légumes et son cidre. La famille, les voisins et les amis se réunissaient pour des événements festifs, en été lors de la fenaison et à l'automne pour collecter les pommes et autour du pressoir à cidre, la boisson fabriquée et consommée sur place toute l'année. Ses besoins en achats extérieurs étaient ainsi très restreints. Il se déplaçait à pied ou à vélo, une voiture à bras lui permettait de transporter les charges lourdes.

Enfant de « l'Ar Goat », le terroir en breton, il était enraciné à la terre qui lui procurait sa nourriture et ses revenus, « à la sueur de son front ». Il possédait des connaissances riches et multiples dans la nature : plantes, faune, prévisions météorologiques... Cette terre, il savait la soigner et respecter son équilibre fragile. Mon grand-père a traversé le XX^e siècle : migration, deux guerres et des changements techniques sans précédents. Une existence rude et résistante, qu'il vécut d'une façon joviale jusqu'à l'âge de 88 ans.

TRIBUNES LIBRES

En ces temps de remise en question de la politique, (re)pensons au rôle qu'assument les élus ; à l'échelon local : **les Maires, les Conseillers Municipaux : élus de proximité**. La connaissance du territoire, de son histoire et de son potentiel est indispensable, autant qu'un attachement et **une envie de s'investir, pour ses concitoyens**. Les élu(e)s municipaux connaissent les lacunes de leur territoire mais également ses forces pour les exploiter, en s'adaptant aux évolutions de la société. **L'élue(e) porte une vision d'avenir pour son territoire**, gardant à l'esprit la nécessité de maîtriser ses investissements, alors que les dotations de

l'État diminuent d'année en année. Ils et elles doivent être à l'écoute des habitants, à une époque où, comme l'a mis en avant la crise des Gilets Jaunes, **la concertation est devenue un légitime maître mot**. Le positionnement des élu(e)s municipaux et leurs marges de manœuvre face à la création de nouvelles collectivités ont nettement complexifié leur rôle pourtant central. **Entre dépendance partielle et désir de faire évoluer leur commune**, les élu(e)s travaillent à **trouver le juste compromis**. Le projet de la Perche aux Mares en est un bon exemple : répondre aux exigences de l'État, aux obligations territoriales et satisfaire

les demandes de sa population. Challenge compliqué... Les élu(e)s devront toujours **prendre leur responsabilité, statuer sur les affaires de la commune, avec rigueur, attention et humilité...** C'est une mission qui, pour le bien-être des habitants, de la commune, **ne peut en aucun cas relever d'une ambition personnelle, dommageable pour l'avenir d'un territoire qui ne servirait alors que de terrain de jeu...** Dans une commune à dimension humaine, les diktats de la politique nationale et de ses partis ne devraient à aucun moment intervenir dans une gestion qui doit être portée pour et par les Perrotin(e)s.

Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune » : Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Jean-Claude VIN, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOIN, Charles VIETTE, Dalila IKHELF, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Valérie LEROY, Patricia LE DUC, André LAVADOU.

Madame, Monsieur,

PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT

Petit rappel 2019

OUI ! Nous sommes constructifs et solidaires

Marie-José, Pierre et Jean-Louis sont intervenus au côté de Mme Le Maire, pour dénoncer l'utilisation du glyphosate sur notre commune, près des habitations. Néanmoins, ils pensent qu'il n'est jamais trop tard pour négocier et établir un calendrier de bonnes pratiques, ainsi que pour organiser au Perray des circuits courts et bio pour tous, d'abord pour nos écoles et la résidence de personnes âgées de la Croix Saint-Jacques.

NON ! Ne détruisons pas la biodiversité de la perche aux Mares

Celle-ci existe, pas besoin de la recréer. Car peut-on encore leurrer les habitants, avec une

telle densité de constructions : 450 logements, qui situés sur le point le plus bas de notre commune, ne pourront qu'aggraver le phénomène des eaux de ruissellement.

En sensibilisant et en informant les Perrotins sur la conservation de la biodiversité de cette zone humide naturelle, nous pouvons en faire un lieu de rencontre, de promenades, de découvertes, d'expériences enrichissantes et pourquoi pas un levier économique, en contribuant à un programme de sciences participatives.

La sécurité : l'affaire de tous

La concertation et la collaboration dans le secteur social et de la sécurité avec les responsables nationaux, territoriaux, les bailleurs sociaux et les associations est plus que nécessaire. Cinq axes sur la prévention ont été définis à la CART (délinquance, tranquillité publique, violences familiales et aux femmes, aide aux victimes).

L'attente de sécurité des Perrotins concerne la voie publique, les réseaux de transport, les abords des bâtiments publics, les établissements scolaires ou sportifs, le patrimoine, les zones de commerce et d'activité économique. Merci de votre confiance.

Retrouvez-nous sur notre blog « LEPERRAYS-COPE »



Les élus le « Perray@venir »
Jean-Louis BARON,
Marie-José PETER,
Pierre TESSIER



Concitoyennes, Concitoyens,

Depuis la rentrée 2019, notre commune dispose d'un nouveau gymnase. Cet investissement permet ainsi à l'ensemble des sections sportives de bénéficier d'un plateau supplémentaire pour la pratique des sports et le développement des activités en salle.

Fin septembre, la compagnie de Théâtre Le Lieu est venue inaugurer un premier spectacle populaire au 33 rue de Chartres. Ce site composé d'une belle bâtisse et d'une parcelle de surface conséquente favorise la mise en place des animations culturelles et associatives pour notre commune.

Notre parc municipal dispose également d'une nouvelle structure de jeux pour enfants en remplacement de celle qui avait été supprimée il y a plus d'un an. Cela fait revivre un espace de rencontre intergénérationnelle et de loisirs pour les familles en centre-ville.

Même si notre liste ne sera pas candidate aux prochaines élections municipales, nous nous réservons de proposer ou d'imaginer des projets afin de respecter de manière stricte le code électoral.

Nous pensons cependant que c'est en développant et en mettant en valeur des espaces

publics existants tout en investissant dans ceux qui font défaut que la qualité de vie au Perray en Yvelines s'améliorera.

Nous espérons que l'année 2020 sera dans cette continuité.

Citoyennement

Pour la liste Le Perray Horizon 2020
Mickaël LE BIHANIC, Émilie HIRSOUX



Le Perray Infos

RÉTROSPECTIVE 2019

Sélection de moments forts qui ont rythmé l'année 2019...

Janvier

Vœux du Maire

Salle des fêtes de la Mare au Loup



Février

Rencontres interentreprises

Granges du Parc



Mars

Salon des arts

Salle des fêtes de la Mare au Loup



Avril

Journée Sport & Change

Structures municipales



Mai

Pasaporte

Salle des fêtes de la Mare au Loup



Juin

Coo'Perray

Parc municipal et place de la Mairie



Juillet

Passage du Tour de France



Août

Cinéma de plein air

Parc municipal



Septembre

Arrivée de la Convergence

Parc municipal



Octobre

Gâchis-Bouzouk

Granges du Parc



Novembre

À la découverte des galaxies

Granges du Parc



Décembre

Téléthon

Structures municipale

